



En invalidité de deuxième catégorie..

Par **baboomondeencouleur**, le **23/07/2010 à 13:49**

Bonjour,rrnrJe suis en invalidité de deuxième catégorie depuis février 2010, suite à mon rendez-vous avec le médecin conseil de la cpam. rnJ'ai eu ma visite de pré-reprise avec mon médecin du travail, qui a estimé que mon état de santé n'est pas stable pour un retour dans l'entreprise et qu'il n'y a aucun poste actuellement pas de reclassement.. (Je travaille dans un parc d'attraction). rnSuite à mon envie de reprendre, Une réunion à eu lieu avec les ressources humaines, le médecin du travail et mission handicap encore une fois un avis défavorable ma été transmit.rnJe n'ai aucun statue, (inaptitude sous réserve,apte ou inapte),j'ai reçu aucun papier, je suis dans la nature.. rnEst-ce-que c'est normal? rnrnJe me suis renseigné auprès de mon assistante sociale mais on tourne en rond. rnMon employeur me verse aucun revenu, depuis janvier, je ne touche que 240e par mois, car le calcul de ma rente d'invalidité n'a pas encore eu lieu et le complément de ma mutuelle ne peut se faire.. rnJe suis hébergé par mon entourage! Avec 240e on ne peut pas vivre!!! rnJe voulais savoir du fait que le médecin du travail ne ma mise dans aucune case (apte, inapte ou inapte sous réserve d'un poste..), si mon entreprise aurait du me versé mon salaire depuis Janvier 2010.rnrnJe vous remercie d'avoir pris quelques minutes pour me lire. rnrnCordialement, Elisabeth